

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe Environnement et nature

Vendredi dernier, des dizaines de milliers de jeunes ont défilé dans les rues en France dans le cadre de la troisième « *grève mondiale pour le climat* », à l'appel de Greta Thunberg.

Cette mobilisation témoigne, comme l'avait signalé notre avis *Fractures et transitions*, du besoin de formes plus participatives de l'expression politique et démocratique dans notre pays.

Elle traduit la conscience de plus en plus prégnante de l'urgence des transitions sociales et écologiques. Et cela passe par de nouvelles formes de mobilisation, en dehors des urnes, bien que les résultats des élections européennes expriment également ces préoccupations.

Ces mobilisations font écho à la déclaration de Rio - il y a 25 ans déjà - sur le développement durable dont le principe 21 affirmait la nécessité de « *mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier* » en faveur de l'environnement.

L'éducation populaire, et au sein de celle-ci l'éducation à l'environnement et au développement durable, ont pleinement répondu à cet appel à la mobilisation. Mais il devient urgent de les soutenir et de les renforcer tout comme leur corollaire, l'engagement associatif qui rassemble 22 millions de bénévoles en France.

Si l'éducation à la nature et à l'environnement constitue un des volets de l'éducation populaire, c'est un des leviers indispensables pour faire évoluer profondément nos modes de production, de consommation, de solidarité ainsi que la démocratie participative comme le soulignait l'avis adopté dans la mandature précédente « *l'éducation à l'environnement et au développement durable, tout au long de la vie pour la transition écologique* ».

Une pluralité d'acteurs y participe déjà, comme les associations de protection de la nature et de l'environnement, les centres CEMEA, la ligue de l'enseignement. Des programmes et applications se multiplient : « *les sentinelles de l'environnement* » qui recueillent les alertes des atteintes à l'environnement, les « *vigies nature* » qui créent, via les sciences participatives, des passerelles entre recherche académique et participation du public. Celles-ci sont devenues incontournables dans plusieurs domaines, comme le suivi de l'état de la biodiversité.

Nous approuvons les préconisations présentées, qui visent à soutenir l'éducation populaire, telles que l'adoption d'un plan national volontariste, le renforcement de l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, la relance des Plans éducatifs territoriaux, des classes nature et des colonies de vacances, ou encore l'ouverture du compte d'engagement citoyen aux bénévoles les plus impliqués. Toutes ces propositions vont dans le bon sens.

C'est pourquoi le groupe environnement et nature a voté cet avis